

Créateurs/repreneurs d'entreprise

Contact, lieu, dates, durée, horaires, public, tarifs

Contact : Nathalie Redon - 05 65 35 13 55 – n.redon@cm-cahors.fr

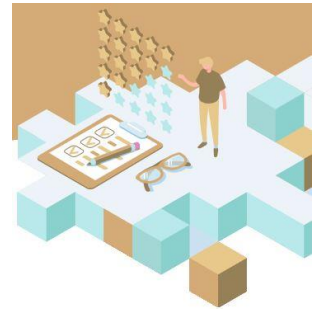
Dates : 9 sessions par an (calendrier sur demande)

Durée : 30 heures soit 5 jours

Lieu : CMA46 – Rue Saint-Ambroise – 46000 Cahors

Horaires : 9h-12h / 13h-17h30

Formateurs : Agents de la CMA46 spécialisé(e)s création/reprise d'entreprise et développement économique, et intervenant(e)s des organismes partenaires (Urssaf, organismes bancaires, assurances, Association des experts comptables, organisations professionnelles)



Public : toute personne ayant un projet de création/reprise d'entreprise

Modalités d'accès : inscription par envoi du bulletin d'inscription (envoi par mail ou courrier). Inscription confirmée par mail après validation des modalités de prise en charge.

Délais d'accès : 11 jours ouvrés avant le début de la formation au plus tard. Convocation envoyée par mail.

Tarifs :

Coûts pédagogiques : 450 €

Possibilité de prise en charge via le dispositif CPF (compte personnel de formation) ou Pôle Emploi. Nous contacter.

Pré requis

- Maîtrise de la langue française à l'oral

Objectifs

Le SPI a pour objectif de favoriser la pérennité des entreprises en création/reprise, en accompagnant leurs créateurs/trices afin de :

- Préparer le projet de création/reprise d'entreprise artisanale,
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du/de la dirigeant(e) d'entreprise artisanale.

A la fin du stage, le/la porteur/se de projet sera capable de :

- contrôler la viabilité de son projet
- développer son entreprise sur de bonnes bases
- d'organiser sa gestion d'entreprise
- d'anticiper l'évolution de son entreprise
- d'évaluer les savoirs indispensables à la pérennisation de son entreprise
- de s'entourer des partenaires indispensables de l'entreprise.

Contenu pédagogique

Jour 1

Comment préparer simplement son immatriculation (3h) :

Le secteur des métiers ; Les chiffres clefs de l'artisanat lotois ; Les réglementations et qualifications artisanales

Le Centre de Formalités des Entreprises : rôle et service, statistiques ; La CMA46 : organigramme, missions des services, tarifs des prestations ; Les principales aides à la création d'entreprise : ACCRE – ARCE – LIA

Cotisations sociales et régime de base (Urssaf) (2,5h) :

Présentation du régime social des indépendants ; Les démarches en ligne ; Approche comparative générale

Spécificités du régime micro-entrepreneur (1,5h) :

Plafond CA, taux cotisations sociales, fonctionnement fiscal (impôt sur le revenu et TVA), obligations administratives (déclaration CA, livre des recettes, registre des achats)

Intérêt du régime de la micro entreprise ; Limites fiscales, sociales, commerciales ; Rappel ACCRE – ARCE

Procédure de sortie du régime et possibilités d'évolution

Jour 2 :

Approche commerciale (3,5h) :

La stratégie, l'argumentaire, la posture et les actions commerciales ; La réglementation commerciale dont signalétique ; Communication et outils ; Devis et Factures

Approche économique (3,5h) :

Estimation du chiffre d'affaires et seuil de rentabilité ; Plan de financement au démarrage ; Compte de résultat prévisionnel ; Plan de trésorerie ; Coût de revient

Jour 3 :

Formes juridiques (3h) :

Les différentes formes juridiques (avec approche comparative) ; Les incidences patrimoniales ; Les régimes fiscaux et sociaux ; Eléments et critères de choix à prendre en compte lors de la création ou reprise d'entreprise

Financements bancaires (1,5h) :

Rôle et missions de la banque et du conseiller bancaire ; La gestion au quotidien des comptes bancaires ; Les attentes d'un banquier vis-à-vis du chef d'entreprise ; Les apports du banquier sur les aides spécifiques et sur l'accompagnement du développement de l'entreprise

Assurance des biens (2h) :

Obligations d'assurance ; La responsabilité du chef d'entreprise vis-à-vis des tiers

Risques professionnels en automobile (garanties obligatoires et options, garanties conducteurs et usagers, cas des jeunes conducteurs, notion de capital avec indemnisation en droit commun sans franchise)

Risques professionnels en dommage des biens (multirisques dommage, garanties (valeur à neuf, vétusté déduite, cas d'assuré locataire/propriétaire) et options)

Risques professionnels et responsabilité (dommages causés à des tiers, notion de faute inexcusable vis-à-vis des salariés/apprentis, dommage sur les chantiers, déclaration des activités à l'assurance, la décennale)

Notion de sur-assurance

Jour 4 :

Apprentissage (1h) :

Le service apprentissage et le CAD : rôle et missions ; Les outils de promotion et de prospection ; Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, DIMA (pré-apprentissage) : présentation et conditions de mise en œuvre ; Stages d'immersion en entreprise

Qualité, hygiène, sécurité, environnement (1h) :

La réglementation démarches de qualité ; Présentation synthétique des réglementations environnement, hygiène, ERP ; Les labels Eco-défis et Répar'acteurs : présentation et démarches ; Les formations de la thématique proposées à la CMA

Lancer son entreprise artisanale en EI au Réel ou en société (3,5h) :

Présentation du régime fiscal et approche comparative ; LA TVA : les différents taux, la facturation et le paiement ; L'organisation administrative et comptable ; Les obligations comptables ; Les outils de gestion et de suivi ; Le recrutement et l'embauche de salariés et d'apprentis

Jour 5 :

Assurance des personnes (assurance complémentaire) (2h) :

Rôle et missions des mutuelles (par rapport au régime obligatoire)

Régime obligatoire indépendants : les frais médicaux, arrêt de travail dont incapacité, invalidité, décès

Régime facultatif : couverture de base des mutuelles santé de l'indépendant (santé, prévoyance incapacité, invalidité, décès, retraite) ;

Les dispositifs de l'entreprise pour les salariés ; Le statut du conjoint de l'indépendant (salarié, associé, collaborateur)

Présentation des organisations professionnelles et de leurs services (1h) :

Rôle et fonctionnement des organisations professionnelles patronales de l'Artisanat en France

Clôture du stage (1h) :

Bilan du stage ; Offre de services CMA dont alerte anarques ; Offre de formation CMA46 (formation continue, formation qualifiante) ; Remise des dossiers d'inscriptions

Modalités pédagogiques

Moyens matériels : salle de conférence, vidéoprojecteur, connexion internet wifi.

Moyens pédagogiques : alternance entre apports théoriques, exercices écrits, tours de tables et sessions de questions/réponses à l'oral.

Supports pédagogiques et feuilles d'exercices transmis en cours de formation et fin de formation.

Modalités d'évaluation

- En fin de formation : QCM.
- Attestation individuelle d'évaluation des acquis transmise par courrier à la fin de la formation
- Evaluation de la satisfaction à chaud et à froid

Accessibilité



- Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toute condition d'accès spécifique ou aménagement de formation, contactez la référente handicap : Aurélie COSTE - Tél. 05 65 35 13 55

Le + de la formation

- formation adaptée au secteur de l'artisanat
- intervention des organismes partenaires